

# Homosexuels sous le nazisme : le destin tabou des « triangles roses »



## Martha Geiringer, doctorante, amante et déportée

Exilée en Belgique, l'Autrichienne Martha Geiringer rencontra sur nos terres son grand amour et son destin. Doctrante à Vienne, elle fuit l'Autriche après son annexion par l'Allemagne nazie. Juive, sympathisante communiste, elle quitte sa patrie pour Gand. Elle y rencontre Yvonne Fontaine en 1938. Issue de la bourgeoisie francophone, elle est l'une des premières femmes à obtenir un diplôme de médecine en Belgique. Emancipée, libérale, la médecin offre refuge et soutien à son amante. En 1939, Martha Geiringer se rend aux Philippines pour s'y marier par convention. Face à l'échec de ce projet, elle revient en Europe et se retrouve à Gènes le jour de l'invasion allemande de la Belgique. Emprisonnée d'abord à Nice, elle retrouve quelques mois plus tard son amante dans une Belgique désormais occupée. Le mariage d'Yvonne Fontaine avec son époux, Andreas Claessens, se termine rapidement par un divorce. Claessens entre dans la Collaboration, et son antisémitisme croissant est alimenté par sa crise conjugale. Dépendant financièrement de son ex-épouse, il se méfie de Martha Geiringer en raison de la relation entre les deux femmes. L'Autrichienne sera arrêtée à trois reprises par la Sipo-SD (Police de sûreté allemande) entre 1941 et 1943. Pour les historiens, la responsabilité de Claessens ne fait pas l'ombre d'un doute. Internée à la caserne Dossin, Martha Geiringer est déportée à Auschwitz en février 1943, où elle fut assassinée.

F.D.C.

Pour la première fois, une exposition retrace l'histoire de la persécution des homosexuels et lesbiennes sous le régime nazi, son ampleur, mais aussi la richesse des subcultures homosexuelles.

FANNY DECLERCQ

Quel fut le sort des homosexuels et des lesbiennes sous le Troisième Reich ? Combien de personnes furent touchées par les persécutions envers les homosexuels ? Et de quelle nature étaient-elles ? Pour la première fois, une exposition répond à ces questions, s'appuyant sur une variété de documents (vidéos, archives, photos...) et abordant plus spécifiquement la situation de la Belgique et des Pays-Bas bien que les cas allemands et français soient également privilégiés.

L'exposition temporaire *Homosexuels et lesbiennes dans l'Europe nazie* à la Kazerne Dossin, conçue par le Mémorial de la Shoah à Paris, retrace de manière chronologique et thématique l'histoire de la persécution des homosexuels et lesbiennes sous le régime nazi, et de leur résistance invisibilisée.

L'exposition évoque des parcours de vie exceptionnels (lire par ailleurs), témoignant des premiers mouvements homosexuels de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à ceux des années 1970, à la faveur desquels le sujet commence à être débattu.

« En montrant l'ampleur des persécutions nazies, mais aussi la richesse des subcultures homosexuelles qui existaient déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'exposition répond aussi à un enjeu de mémoire », explique Florence Toumagne, commissaire scientifique de l'exposition. « L'exposition nous invite à la vigilance alors que la lutte contre les LGBTphobies reste d'actualité tant à l'échelle nationale que mondiale. »

### « Longue histoire de répression »

Les années folles voient l'épanouissement d'une subculture homosexuelle dans les salons privés, les bars et cabarets des grandes capitales européennes. Avec la naissance des premiers mouvements militants naît l'espoir d'une émancipation. Mais l'homophobie règne, relayée par des discours religieux et médicaux ainsi que par une pénalisation de l'homosexualité masculine (plus rarement entre femmes puisque le lesbianisme est invisibilisé). En Belgique, aux Pays-Bas et en

France, l'ancien crime de sodomie est abrogé, mais les lieux de drague restent encore sous surveillance policière.

C'est sur ce terreau fertile que se met en place la répression nazie dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir : revues interdites, clubs fermés, mouvements militants dissous... « Dans la perspective nazie, l'homosexuel n'a pas de valeur sociale, il est le produit d'un mélange de races, comme le souligne Heinrich Himmler dans un discours en 1937 », éclaire Florence Toumagne.

« On accuse les personnes homosexuelles de faire partie d'une "franc-maçonnerie du vice". On peut faire des liens avec les discours actuels sur le "lobby gay" et les stéréotypes actuels. L'homosexuel doit être "guéri", "rééduqué" sous le nazisme. Des réflexions qui résonnent avec les thérapies de conversion aujourd'hui. L'inscription de l'exposition dans le temps long permet de ne pas isoler la période nazie comme une parenthèse incompréhensible, mais de montrer qu'elle s'inscrit dans une longue histoire de répression de l'homosexualité en Europe. »

### La déportation homosexuelle

Les femmes et hommes homosexuels connurent des destins hétérogènes : exil, double vie, castration, peine de prison, envoi en camp de concentration pour être « rééduqués par le travail » ou en hôpital psychiatrique, exécution... Dans les camps, les « triangles roses » constituaient 1 % de l'effectif total, isolés par peur d'une « contagion » des autres détenus.

Pour autant qu'elles étaient restées discrètes et conformistes, une majorité des lesbiennes échappa à la répression nazie. Celles qui ne connurent pas l'exil ou les mariages blancs furent arrêtées, souvent sous un autre prétexte (juives, politiques, asociales, criminelles). Leur lesbianisme constituait alors une circonstance aggravante, soit un facteur de risque supplémentaire. Dans les camps, elles furent victimes d'humiliations, de viols et de prostitution forcée.

Dans la Belgique occupée, les sept cas connus de déportation en raison de l'orientation sexuelle concernent des Belges au service des Allemands ou des

soldats allemands. Aux Pays-Bas, les relations entre hommes néerlandais et soldats allemands étaient sévèrement punies, et les Juifs homosexuels étaient arrêtés de manière accélérée.

### Quête de reconnaissance

« Au lendemain de la guerre, rares sont les homosexuels à témoigner du sort qui fut le leur sous le régime nazi. En Allemagne, les homosexuels se voient non seulement nier le statut de "victime du nazisme", mais ils sont toujours susceptibles d'être condamnés au titre de l'article 175 du Code pénal, qui punit les relations entre hommes », analyse Florence Toumagne.

« Il faut attendre les années 1970 pour que le sujet soit ouvertement débattu sous l'influence des mouvements gay et lesbien. La reconnaissance s'est faite par étapes, d'abord sous la pression des associations homosexuelles, qui font du triangle rose un symbole des luttes LGBT, dans un processus de réappropriation du stigmaté. »

Grâce aux témoignages de survivants tels que le Français Pierre Sell ou l'Autrichien Heinz Heger, et à la diffusion du film *Bent* de Martin Sherman – que l'on retrouve dans l'exposition –, la déportation et persécution homosexuelle commence à être connue du grand public. Commence alors un temps long de la reconnaissance officielle : vote du Bundestag pour la réhabilitation des hommes condamnés sous l'article 175, discours de Jacques Chirac, présence aux cérémonies de déportation, monuments et plaques commémoratives... En Belgique, en 2004, un représentant du mouvement LGBT a participé à la cérémonie annuelle de Breendonck pour la première fois.

Aujourd'hui, et depuis une trentaine d'années, la recherche scientifique se plonge dans les archives et s'empare du sujet, largement méconnu voire ignoré. Les travaux permettent de préciser et d'analyser l'ampleur et la nature de la répression homosexuelle. S'appuyant sur une riche sélection de documents, pour la plupart jamais présentés, l'exposition à la Kazerne Dossin, lieu de souvenir et de commémoration dont l'objectif est de mieux comprendre le passé, rend compte de cette histoire.

Longtemps tabou, le destin des « triangles roses », devenu l'objet de recherches historiques depuis une trentaine d'années, reste méconnu du grand public. © SYLVAIN CRASSET.



Le triangle rose était le symbole utilisé pour « marquer » les homosexuels masculins dans le système nazi. Déportées, les femmes lesbiennes ne portaient pas le triangle rose mais étaient enregistrées selon les cas comme juives, politiques, asociales ou criminelles. Le triangle rose, parfois inversé, s'impose aujourd'hui, réapproprié par la communauté homosexuelle comme référent identitaire LGBT ou dans la lutte contre le sida.

© SYLVAIN CRASSET.

### Où et quand ?

L'exposition temporaire « Homosexuels et lesbiennes dans l'Europe nazie » a lieu jusqu'au 10 décembre 2023 à la Kazerne Dossin, à Malines. Conçue et réalisée par le Mémorial de la Shoah, sous la direction scientifique de Florence Tamagne, l'expo a été présentée à Paris en 2021. Les contenus concernant la Belgique et les Pays-Bas ont été réalisés et rajoutés par la Kazerne Dossin, grâce à un financement de 60.000 euros de la secrétaire d'Etat à l'Égalité des chances, Sarah Schlitz (Ecolo). Un cycle de conférences approfondit certaines thématiques.